

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2021 A 19h00

L'an deux mille vingt et un et le mardi vingt et un septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal dument convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Florence SANCHEZ, Maire.

PRESENTS: Florence SANCHEZ – Henry Paul BONNEAU – Fabienne MICHEL - Sonia REBOUL - Géraldine LACANAL – Marianne ARRIGO – Bruno VANDERMEERSCH – Gaëlle GUENAL - Pierre MARIEZ – Céline BRUN-GHALEM - Pierre CROS – Terry ADGE – Françoise BARTHELEMY - Bruno HERNANDEZ — Béatrice CECILLON-PINTENO – Fabrice BARBE – Jean-Marc DAUGA - André LOPEZ – Véronique PEYROTTE - Laurence GRANIER – Thomas BORDENAVE

POUVOIRS: Gérard ORTUNO donne pouvoir à Henry Paul BONNEAU

Michel BERNABEU donne pouvoir à Géraldine LACANAL

Jenny ADGE LAGALIE donne pouvoir à Céline BRUN GHALEM

Lydie LAMBERT donne pouvoir à Fabienne MICHEL Sylvain BARONE donne pouvoir à André LOPEZ

Emmie CHARAYRON donne pouvoir à Laurence GRANIER

ABSENT EXCUSE: Jean-Claude PAGNIER, Sébastien CHAUZY

Le quorum est atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 19h00

I / Nomination du secrétaire de séance : Gaëlle GUENAL

II/ Approbation des procès-verbaux :

Approbation à l'UNANIMITE des procès-verbaux du 23 mars 2021, 25 mai 2021 et 21 juin 2021.

III/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance :

- 1. ENFANCE Adoption de la convention pour un socle numérique dans les écoles publiques élémentaires entre la Ville de Poussan et l'Académie de Montpellier
- 2. ENFANCE Adoption de la charte des ATSEM des écoles maternelles publiques de la Ville de Poussan
- 3. ENFANCE Adoption de la convention d'objectifs et de financement entre la Ville de Poussan et l'Association Structure multi-accueil « Les Petites Pousses »
- 4. ENFANCE Renouvellement et adoption du Projet Educatif Territorial (PEDT) pour 2021-2024
- 5. ENFANCE Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour 2021-2025
- 6. ENFANCE Mise à jour du règlement intérieur unique des Accueils de Loisirs Périscolaires, Extrascolaires, de la restauration scolaire, et du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité de la Ville de Poussan
- 7. FINANCES Actualisation et fixation de la tarification des services du Pôle Enfance Jeunesse

- 8. FINANCES Octroi d'une subvention complémentaire à la structure multi-accueil « Les Petites Pousses »
- 9. FINANCES Versement de la subvention de fonctionnement pour 2021 au Centre Communal d'Action Sociale
- 10. FINANCES Limitation de l'exonération de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour les constructions neuves à usage d'habitation
- 11. FINANCES Instauration d'une exonération de Taxe Foncière Non-Bâtie (TFNB) en faveur des jeunes agriculteurs
- 12. FINANCES Adoption de la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2021 du Budget Principal de la Ville de Poussan
- 13. Ajustement d'autorisation de programme / Crédits de paiement (AP/CP) dans le cadre de la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2021
- 14. MARCHES PUBLICS Participation au marché public du Centre de Gestion de l'Hérault pour les assurances couvrant les risques statutaires
- 15. MARCHES PUBLICS Approbation de la convention de groupement d'autorités concédantes pour la concession de service portant sur la fourniture, l'installation, l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non-publicitaires sur le domaine public.
- 16. ADMINISTRATION GENERALE Adhésion au service « RGPD » du Centre de Gestion de l'Hérault et conclusion d'une convention d'adhésion à la mission de délégué à la protection des données (DPD)
- 17. INTERCOMMUNALITE Approbation du transfert de la compétence supplémentaire « soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la vie étudiante ; participation à la définition des orientations en matière d'enseignement supérieur et de recherche ».
- 18. INTERCOMMUNALITE Approbation du transfert de la compétence supplémentaire « coordination du dispositif de Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle (GAEC) ».
- 19. ECONOMIE LOCALE Avis sur l'ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2022
- 20. SECURITE Conclusion d'une convention relative à la répartition et à la prise en charge des frais d'hébergement des renforts de Gendarmerie pour la saison 2021
- 21. RESSOURCES HUMAINES Adoption des orientations et critères généraux pour la promotion et la valorisation des parcours professionnels
- 22. RESSOURCES HUMAINES Modification du tableau des emplois, créations et suppressions de postes
- 23. ENVIRONNEMENT Cession d'arbres au bénéfice de la Ville de Poussan dans le cadre de la participation à l'opération « 8 000 arbres par an pour l'Hérault » du Conseil Départemental de l'Hérault
- 24. URBANISME Acquisition des parcelles section OB n°1245, 1246, 1248 et 1786
- 25. URBANISME Signature d'une promesse unilatérale d'achat pour les parcelles AE n°223 ET AR n°119
- 26. URBANISME Signature d'une promesse unilatérale d'achat pour la parcelle AA n°47

III/ Information sur les décisions du Maire :

Vu les délégations qui lui ont été accordées, par délibération n°2020-28 en date du 05 août 2020, Madame le Maire rend compte des décisions prises en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Décision n°2021-27 Préemption des parcelles E 794 E 795 et E 643
- Décision n°2021-28 Promesse unilatérale d'achat de la parcelle AA n°47
- Décision n°2021-29 Désignation de la SCP MARGALL D'ALBENAS dans l'affaire M. Marc
- **Décision n°2021-30** Promesse unilatérale d'achat de la parcelle BN n°56 57

- Décision n°2021-31 Promesse unilatérale d'achat de la parcelle BM n°44
- Décision n°2021-32 Promesse unilatérale d'achat de la parcelle BV n°46
- Décision n°2021-33 06/07/2021 portant désignation de la SCP MARGALL D'ALBENAS dans l'affaire Mme Marie-Sol VARGAS
- Décision n°2021-34 Octroi de la protection fonctionnelle à Mme LOPINOT et Mme ANDRIEU
- **Décision n°2021-35** Promesse unilatérale d'achat des parcelles AE n°223 et AR n°119
- **Décision n°2021-36** Demande de fonds de concours à Sète Agglopôle Méditerranée pour la rénovation patrimoniale des halles historiques
- Décision n°2021-37 Désignation de Maître Luc MOREAU MB Avocats dans l'affaire M. André LOPEZ
- **Décision n°2021-38** Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Hérault pour l'acquisition de parcelles par préemption au titre des espaces naturels sensibles
- **Décision n°2021-39** Attribution du marché de prestation de nettoyage des locaux de la Ville de Poussan
- Décision n°2021-40 Marché 21POU005 portant rénovation des sanitaires du Groupe scolaire des Baux

IV/ Les rapports :

<u>RAPPORT N°1</u>: ENFANCE – Adoption de la convention pour un socle numérique dans les écoles publiques élémentaires entre la Ville de Poussan et l'Académie de Montpellier Rapporteur : Mme REBOUL

Le Conseil municipal approuve A L'UNANIMITE le projet pédagogique de transformation numérique envisagé sur les deux écoles publiques élémentaires, d'un montant de 35 747,20 € TTC ; le plan de financement de ce projet, avec une subvention de l'Académie de Montpellier à hauteur de 22 069,00 € et un autofinancement communal à hauteur de 13 678,20 € ainsi que la convention pour un socle numérique entre la Ville de Poussan et l'Académie de Montpellier.

<u>RAPPORT N°2</u> : ENFANCE – Adoption de la charte des ATSEM des écoles maternelles publiques de la Ville de Poussan

Rapporteur: Mme REBOUL

Le Conseil municipal adopte LA MAJORITE de ses membres, (6 absentions : M. LOPEZ, Mme PEYROTTE, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON) la charte des ATSEM des écoles maternelles publiques de la Ville de Poussan.

<u>RAPPORT N°3</u>: ENFANCE – Adoption de la convention d'objectifs et de financement entre la Ville de Poussan et l'Association - Structure multi-accueil « Les Petites Pousses » Rapporteur : Mme REBOUL

Le Conseil municipal approuve A L'UNANIMITE la convention d'objectifs et de financement entre la Ville de Poussan et l'Association « Structure multi-accueil Les Petites Pousses » portant sur la période 2022-2026 ainsi que l'engagement financier de la Ville de Poussan par l'octroi d'une subvention d'un montant de 87 370,00 € au bénéfice de la « Structure Multi-accueil Les Petites Pousses », chaque année, sur la période 2022-2026.

RAPPORT N°4 : ENFANCE – Renouvellement et adoption du Projet Educatif Territorial (PEDT) pour 2021-2024

Rapporteur: Mme BRUN-GHALEM

Le Conseil Municipal approuve **A LA MAJORITE** (5 abstentions : M. LOPEZ, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON) le Projet Educatif de Territoire (PEDT) et sa convention conclue pour la période 2021-2024 entre la Ville de Poussan, la Préfecture, le Rectorat d'Académie et la Caisse d'Allocations Familiales.

<u>RAPPORT N°5</u>: ENFANCE – Approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) pour 2021-2025

Rapporteur : Mme le Maire

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** la Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2021-2025 entre la Ville de Poussan et la Caisse d'Allocations Familiales

RAPPORT N°6: ENFANCE – Mise à jour du règlement intérieur unique des Accueils de Loisirs Périscolaires, Extrascolaires, de la restauration Scolaire, et du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité de la Ville de Poussan

Rapporteur : Mme REBOUL

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** (2 abstentions : Mme PEYROTTE, M. BORDENAVE) la mise à jour du règlement intérieur unique des Accueils de Loisirs Périscolaires, Extrascolaires, de la restauration scolaire, et du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité de la Ville de Poussan

<u>RAPPORT N°7</u>: FINANCES – Actualisation et fixation de la tarification des services du Pôle Enfance Jeunesse

Rapporteur: Mme le Maire

Le Conseil municipal accorde **A LA MAJORITE**, (1 abstention : Mme PEYROTTE, 5 contre : M. LOPEZ, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON) la nouvelle tarification des services du Pôle Enfance Jeunesse.

<u>RAPPORT N° 8</u>: FINANCES – Octroi d'une subvention complémentaire à la structure multiaccueil « Les Petites Pousses »

Rapporteur: Mme REBOUL

Le Conseil municipal accorde A LA MAJORITE (2 abstentions : M. BARBE, M. BORDENAVE) l'octroi d'une subvention complémentaire d'un montant de 10 000 € au titre de l'année 2021 au bénéfice de la structure multi-accueil « Les Petites Pousses ».

<u>RAPPORT N° 9 : FINANCES – Versement de la subvention de fonctionnement pour 2021 au Centre Communal d'Action Sociale</u>

Rapporteur: Mme LACANAL

Le Conseil municipal approuve A L'UNANIMITE l'octroi d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 83 125,00 € au titre de l'année 2021 au bénéfice du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Poussan.

<u>RAPPORT N° 10</u> : FINANCES - Limitation de l'exonération de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) pour les constructions neuves à usage d'habitation

Rapporteur : M. BONNEAU

Le Conseil municipal décide **A LA MAJORITE**, (6 contre : M. LOPEZ, Mme PEYROTTE, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON) de limiter l'exonération de deux ans de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

RAPPORT N° 11 : FINANCES - Instauration d'une exonération de Taxe Foncière Non-Bâtie (TFNB) en faveur des jeunes agriculteurs

Rapporteur: M. MARIEZ

Le Conseil municipal décide **A L'UNANIMITE** d'accorder le dégrèvement de 50% Taxe Foncière sur les Propriétés Non-Bâties (TFNB) afférente aux parcelles exploitées par les jeunes agriculteurs pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier de l'année suivant celle de son installation

RAPPORT N° 12 : FINANCES – Adoption de la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2021 du Budget Principal de la Ville de Poussan

Rapporteur: M. BONNEAU

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** (6 abstentions : M. LOPEZ, Mme PEYROTTE, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON) la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2021 du Budget Principal.

RAPPORT N° 13 : FINANCES – Ajustement d'autorisation de programme / Crédits de paiement (AP/CP) dans le cadre de la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2021

Rapporteur : M. BONNEAU

Le Conseil municipal approuve A LA MAJORITE (7 abstentions : Mme GUENAL, M. LOPEZ, Mme PEYROTTE, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON) l'ajustement des Autorisations de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP).

<u>RAPPORT N° 14</u> : MARCHES PUBLICS – Participation au marché public du Centre de Gestion de l'Hérault pour les assurances couvrant les risques statutaires

Rapporteur : Mme MICHEL

Le Conseil municipal décide **A L'UNANIMITE** de charger le Centre de Gestion de l'Hérault (CDG 34) de lancer une procédure de marché public, en vue le cas échéant, de souscrire pour le compte de la Ville de Poussan des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

<u>RAPPORT N° 15</u>: MARCHES PUBLICS – Approbation de la convention de groupement d'autorités concédantes pour la concession de service portant sur la fourniture, l'installation, l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non-publicitaires sur le domaine public

Rapporteur : M. CROS

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** les termes de la convention et son avenant n°1 constitutifs de groupement d'autorités concédantes pour la concession de service portant sur la fourniture, l'installation, l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non-publicitaires sur le domaine public entre Sète agglopôle méditerranée et les Communes de Balaruc-les-Bains, Vic-la-Gardiole, Mèze, Sète et Poussan.

RAPPORT N° 16: ADMINISTRATION GENERALE – Adhésion au service « RGPD » du Centre de Gestion de l'Hérault et conclusion d'une convention d'adhésion à la mission de délégué à la protection des données (DPD)

Rapporteur: M. CROS

Le Conseil Municipal approuve **A L'UNANIMITE** la convention d'adhésion à la mission de Délégué à la Protection des Données (DPD) pour une durée de 4 ans entre le Centre de Gestion de l'Hérault (CDG 34) et la Ville de Poussan.

<u>RAPPORT N° 17</u>: INTERCOMMUNALITE – Approbation du transfert de la compétence supplémentaire « soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la vie étudiante ; participation à la définition des orientations en matière d'enseignement supérieur et de recherche »

Rapporteur : M. VANDERMEERSCH

Le Conseil municipal approuve A L'UNANIMITE la restitution aux Communes membres dont la Commune de Poussan de la compétence supplémentaire actuelle de Sète agglopôle méditerranée suivante : « actions nouvelles au titre de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin de participer à la définition des orientations en matière d'enseignement supérieur et de recherche, en particulier au niveau des contrats de plan, pour susciter l'interface recherche — entreprise, en relation avec l'Université et les Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche, réaliser la construction, par maitrise d'ouvrage déléguée, de bâtiments universitaires et mettre à disposition des moyens définis avec les différents partenaires » et en substitution de cette dernière, le transfert des Communes membres à Sète agglopôle méditerranée de la nouvelle compétence suivante : « soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la vie étudiante ; participation à la définition des orientations en matière d'enseignement supérieur et de recherche ».

<u>RAPPORT N° 18</u>: INTERCOMMUNALITE – Approbation du transfert de la compétence supplémentaire « coordination du dispositif de Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle (GEAC) »

Rapporteur : Mme BARTHELEMY

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** le transfert des Communes membres à Sète agglopôle méditerranée de la compétence supplémentaire suivante : « coordination du dispositif de Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle » (« GEAC »).

<u>RAPPORT N° 19</u>: ECONOMIE LOCALE – Avis sur l'ouverture des commerces le dimanche pour l'année 2022

Rapporteur: M. VANDERMEERSCH

Le Conseil municipal émet **A L'UNANIMITE** un avis favorable sur l'ouverture des commerces de détails les dimanches 4, 11, 18 décembre 2022.

<u>RAPPORT N° 20</u> : SECURITE – Conclusion d'une convention relative à la répartition et à la prise en charge des frais d'hébergement des renforts de Gendarmerie pour la saison 2021 Rapporteur : M. BONNEAU

Le Conseil municipal approuve A L'UNANIMITE la convention relative à la répartition et à la prise en charge des frais d'hébergement des renforts de Gendarmerie pour la saison 2021 entre les Villes de Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Bouzigues, Gigean, Mèze, Montbazin, Poussan et Villeveyrac.

<u>RAPPORT N° 21</u>: RESSOURCES HUMAINES – Adoption des orientations et critères généraux pour la promotion et la valorisation des parcours professionnels

Rapporteur: Mme MICHEL

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** les orientations et les critères généraux pour la promotion et la valorisation des parcours professionnels des agents de la collectivité, pour une application immédiate.

<u>RAPPORT N° 22</u> : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des emplois, créations et suppressions de postes

Rapporteur: Mme MICHEL

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** (5 abstentions : M. LOPEZ, M. BARONE, Mme GRANIER, M. BORDENAVE, Mme CHARAYRON) la modification du tableau des effectifs.

<u>RAPPORT N° 23</u> : ENVIRONNEMENT – Cession d'arbres au bénéfice de la Ville de Poussan dans le cadre de la participation à l'opération « 8 000 arbres par an pour l'Hérault » du Conseil Départemental de l'Hérault

Rapporteur : M. MARIEZ

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** la cession à l'amiable et à titre gratuit, sans déclassement préalable, conformément à l'article L.3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes publiques d'un total de 46 arbres de 16 essences

RAPPORT N° 24: URBANISME – Acquisition des parcelles section OB n°1245, 1246, 1248 et 1786

Rapporteur : M. BONNEAU

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** l'acquisition des parcelles section OB N°1245, 1246, 1248 et 1786 d'une superficie totale de 7 660 m² pour un montant total de 7 000,00 €.

RAPPORT N° 25 : URBANISME – Signature d'une promesse unilatérale d'achat pour les parcelles AE n°223 et AR n°119

Rapporteur: M. BONNEAU

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** l'acquisition des parcelles AE n°223 et AR n°119 dans les conditions définies dans la promesse unilatérale d'achat avec la SAFER.

RAPPORT N° 26 : URBANISME - Signature d'une promesse unilatérale d'achat pour la parcelle AA n°47

Rapporteur : M. BONNEAU

Le Conseil municipal approuve **A L'UNANIMITE** l'acquisition de la parcelle AA n°47 dans les conditions définies dans la promesse unilatérale d'achat avec la SAFER

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance à 21H00.

Madame le Maire

Florence SANCHEZ

La Secrétaire de séance,

Gaëlle GUENAL